

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anne-Marie Asselin

<https://www.cadre21.org/membres/ec5a6455ddf8ce22bba2f722>

Date d'obtention : 2022-05-24 19:44:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a l'étape de la collecte d'informations afin de guider les étapes suivantes de la méthode Sexto. Le fait de questionner la personne qui signale et tous ceux impliqués ainsi que la victime permet de valider ou invalider les informations reçues. Les étapes nous permettent d'évaluer l'incident et de diriger la suite des choses. Tout est clair et permet de faire la meilleure analyse afin de déterminer si l'acte est impulsif ou malveillant et selon la nature de celui-ci, les étapes suivantes sont également très claires.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les situations peuvent être de tout acabit et ne pas nécessairement partir d'une mauvaise intention. L'approche éducative de la trousse soutient bien la période de l'adolescence. Les jeunes font des expériences souvent sans penser aux conséquences possibles. La trousse tient compte de ces caractéristiques et permet aussi de soutenir tant la victime que les autres jeunes qui ont été impliqués dans la situation parfois malgré eux. La trousse permet aussi de s'ajuster en fonction de l'intention et de la récurrence des jeunes ce qui est aussi un élément important.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je dirais que selon les situations, chacune des étapes pourrait être délicate. Je veux dire que si la personne qui signale n'est pas à l'aise de le faire puisque c'est une amie, cela peut rendre le questionnement difficile. Même chose pour la discussion avec la victime, selon sa collaboration cela peut être délicat. Par ailleurs, il faut garder en tête l'approche de soutien et de prévention préconisée par la trousse afin de guider nos actions comme intervenant et notre approche auprès des jeunes. En gardant en tête que l'objectif étant de soutenir les jeunes impliqués, limiter la propagation des images et assurer la confidentialité le plus possible dans les étapes d'application de la trousse ainsi que de pouvoir prendre des actions nécessaires si le comportement est malveillant, les intervenants s'assurent d'appliquer chaque étape avec rigueur et dispositions nécessaires.